

La Bergerie de Villarceaux

CHARTRE DU PROJET DE SITE

I- Objectif de la charte

Ce document a pour objet de présenter le projet de site et préciser les engagements et principes généraux partagés entre les membres du projet.

La présente charte réunit les acteurs signataires du projet de la Bergerie de Villarceaux.

II- Le projet de site

Le projet de site est composé de différentes actions complémentaires et cohérentes entre elles. Ces actions sont connues et acceptées par tous les acteurs bien qu'elles ne soient pas nécessairement portées par tous. Toutes ces actions contribuent au projet de site.

Les trois axes de ce projet sont :

- Autonomie et résilience du système alimentaire et énergétique à Villarceaux
- Communication et transmission des actions réalisées
- Expérimentation économique et sociale

Les thématiques de travail validées collectivement en 2017 sont précisées dans le descriptif du projet de site (cf. annexe 1). Elles pourront évoluer selon les choix collectifs qui auront émergé.

L'annexe 2 propose une stratégie à 10ans du projet de site.

III- Les principes généraux et engagements

Le projet de site repose sur les principes généraux suivants :

- Cohérence et synergie avec les axes du projet
- Collaboration, solidarité, coopération
- Mutualisation (de moyens, de ressources...)
- Bienveillance (écoute, respect mutuel, discrétion...)
- Transparence
- Échange et partage d'informations impliquant l'orientation stratégique de chaque structure
- Partage des données
- Esprit d'ouverture (idées nouvelles, acteurs nouveaux...)
- Équité (dans les échanges)

Les signataires de cette charte s'engagent à respecter ces principes généraux dans toutes initiatives ou actions ayant un impact sur le site (visibilité, fréquentation, organisation...).

IV- Missions et contribution au projet de site des parties prenantes

EARL du Chemin Neuf

Les missions statutaires de l'EARL sont

- assurer la viabilité économique de l'exploitation
- participer à la vie du projet de site (en particulier autonomie et résilience du système alimentaire)
- produire en agriculture biologique, mention Nature & Progrès, dans une perspective d'agriculture durable

Les contributions de l'EARL pour le projet de site

Autonomie et résilience du système alimentaires

- développer les productions à destination de l'alimentation humaine et la transformation à la ferme
- favoriser les circuits courts au sein de la Bergerie
- participer à la vie du site

Autonomie et résilience du système énergétique

- participer à la gestion des haies
- participer aux réflexions du groupe énergie (sobriété, production)

Communication et transmission des actions réalisées.

- Partage des données liées aux activités

Expérimentation économique et sociale

- partage du territoire [ouverture des chemins...]
- développer des productions locales pour un commerce local
- participation au développement de filières alternatives à l'échelle régionale

Association Écosite

Les missions statutaires :

- Etre une structure d'accueil exemplaire en matière d'environnement.
- Accompagner des initiatives innovantes dans les domaines de la pédagogie, de l'accueil spécialisé, de la création culturelle, de la formation, de l'accueil social,
- Apporter un appui financier à des activités conformes à ses objectifs.

Contribution D'ECOSITE au projet de site :

Autonomie et résilience du système alimentaire.

Expérimenter et proposer à ses clients une alimentation plus saine et plus durable :

- En respectant les équilibres alimentaires
- En utilisant des aliments sains, produits par l'agriculture biologique de proximité chaque fois que possible et acheté à un coût socialement acceptable.
- En sélectionnant les aliments dont la production nécessite peu d'énergie et émet peu de gaz à effet de serre.

Autonomie et résilience du système énergétique.

- Promouvoir la sobriété énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables locales

Communication et transmission des actions réalisées.

- Information sur les consommations alimentaires,
- Communication d'un rapport annuel sur les consommations d'énergie, d'eau.
- Établissement d'indicateurs détaillés, pour le rapport de développement durable.

Expérimentation économique et sociale

- Partage de moyens avec les autres structures.
- Pratique d'une gouvernance interne collégiale

Association Centre Écodéveloppement de Villarceaux (CEV)

Les contributions de CEV au projet de site sont :

- Appui des bergers sur les projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre, qui répondent à l'objet du projet de site et qui s'intègrent dans le projet associatif de CEV
- Rédaction d'un rapport de développement durable du site, à partir des données transmises par les bergers
- Analyse des actions autour du système alimentaire et énergétique du site
- Valorisation et communication autour du projet de site

Coop'Saveurs du Vexin

Les missions

Vendre de produits biologiques et respectueux de l'environnement aux coopérateurs.

Promouvoir les productions de la Bergerie (pain, viandes, céréales, légumes...)

Encourager la consommation de produits biologiques grâce à l'accent mis sur leurs qualités gustatives, environnementales mais aussi par des prix plus bas que dans les circuits « classiques », sans pour autant peser sur les revenus des producteurs. Ceci est rendu possible par l'activité bénévole des coopérateurs.

Rechercher un approvisionnement en produits locaux le plus souvent et, à chaque fois que c'est possible, établir de relations directes avec les producteurs dans les autres cas.

Proposer des actions permettant aux coopérateurs de devenir des consommateurs.

Continuer à promouvoir notre expérience en informant, encourageant ou en établissant des collaborations avec des groupes qui partagent nos valeurs et s'inscrivent dans notre logique économique, sociale et environnementale.

Contribution de la COOP au projet de site

Participation à des actions de sensibilisation autour de la problématique autonomie et résilience alimentaires et les questions environnementales.

Réflexions et propositions pour limiter les effets négatifs des déplacements liés aux activités offertes par les acteurs du site.

Participer à des opérations communes de promotion du site (portes ouvertes, marché de producteurs, animations diverses...)

Contribuer à l'installation de nouveaux acteurs sur le site de la Bergerie.

Contribuer à la réflexion sur l'aménagement du site de la Bergerie, en particulier concernant la création d'un point de vente commun.

GAEC maraîchage

Les missions statutaires :

- Lancement de l'atelier de production maraîchère
- Viabilité économique
- Respect du cahier des charges de l'agriculture biologique.

Contribution du GAEC au projet de site :

Autonomie et résilience du système alimentaire.

- Production diversifiée en légumes frais, de conservation et transformés, tout au long de l'année.
- Privilégier une commercialisation en direct sur le site de la bergerie
- Limiter au maximum le gâchis sur les productions agricole

Autonomie et résilience du système énergétique.

- Démarche de sobriété énergétique

Communication et transmission des actions réalisées.

- Partage de données technico-économique
- Établissement d'indicateurs détaillés, pour le rapport de développement durable.

Expérimentation économique et sociale

- Partage de moyens avec les autres structures.
- Suivi de la durabilité de l'exploitation à avec la méthode IDEA, en partenariat avec CEV.

SCEA Ferme de la Bergerie

La SCEA ferme de la Bergerie est une personne morale sans salariés dont le sociétaire quasi unique est la FPH. A ce titre elle ne constitue par un acteur autonome. La FPH n'a gardé en propre au sein de la SCEA que la gestion des forêts. Pour le reste l'engagement de la FPH s'exprime au travers des conventions passées avec les autres structures présentes sur place. Les contributions directes de la SCEA/FPH au projet de site sont :

- Gérer durablement la forêt de Villarceaux pour qu'elle soit un lieu partagé (biodiversité, loisirs...)
- Fournir du bois de qualité aux bergers demandeurs à un juste prix
- Participer activement au développement de filières bois localement

III- Fonctionnement collectif

Les signataires de la charte s'engagent à faire vivre les actions du projet pour lesquelles ils se sont engagés, et à se réunir une fois par an pour faire le point d'avancement du projet de site et de ses perspectives.

D'autres réunions plus fréquentes pourront être organisées pour conduire chaque action.

Le mercredi 11 juillet 2018
à Chaussy

Association Écosite de Villarceaux Paul Dehay président Serge THEYTAZ Secrétaire	EARL du Chemin Neuf Olivier Ranke gérant	Coop Saveurs du Vexin Odile Adamidès et Henri Combeau co-gérants
GAEC maraîchage Antonin Deshayes associé	SCEA Ferme de la Bergerie Matthieu Calame gérant	Association Centre d'Écodéveloppement de Villarceaux Frédéric Zahm B. Del'homme président

ANNEXE I

Éléments descriptifs du projet de site de la Bergerie de Villarceaux

1 Éléments de contexte

Le 21 janvier 2017, à l'initiative de la Fondation, les Bergers (EARL, Écosite, CEV, Coop) et le Conseil de Gestion de la Fondation se sont réunis afin « d'échanger, de présenter et partager des réalités, des visions, des idées et des envies et d'identifier des points communs dans la mesure du possible ». Ces échanges ont permis l'émergence de lignes directrices partagées fondant un futur projet de site.

La Bergerie est un petit territoire rural, vitrine de la Fondation, son propriétaire. Cette dernière souhaite que ce lieu porte un projet de transition, centré sur trois axes *(l'autonomie et la résilience ; la communication et la transmission, et l'expérimentation économique et sociale.)* et s'intéresse à trois thèmes prioritaires *(la question sociale, la question alimentaire, et la question énergétique)*¹

Les bergers partagent cette proposition et travaillent collectivement en ce sens. Cette note a pour objectif de faire le bilan des avancées, en vue des échanges bilatéraux prévus le 29 novembre prochain.

2 Des groupes de travail thématiques

Les Bergers, ont mis en place des groupes thématiques (cf. tableau ci-après), permettant des travaux communs, appuyés par des acteurs extérieurs, et décrits dans des fiches-actions (cf. annexe1). Ces fiches actions (dont aujourd'hui deux sont finalisées) permettent d'avoir une vision d'ensemble sur les objectifs de chaque groupe de travail, de partager l'information, et constituer ainsi un projet de site cohérent.

Axe	Thématique	Participants de la Bergerie	Invités externes
Énergie	Sobriété énergétique ²	Héloïse (CEV), Paul (ECOSITE), Raphaël (COOP) ?, EARL ?	Négawatt
	Bois énergie ²	Héloïse (CEV), Paul (ECOSITE), COOP? EARL (Olivier) ?	CUMA Haies'nergies et territoires, Patrick Gautier (PNR)
	Production d'électricité ¹	Gaëlle (CEV), Serge et Paul (ECOSITE), Olivier (EARL), Julien et Antonin (GAEC)	Michel Vampouille (Terres de Lien IDF), Olivier Berland (Energie Partagée), Patrick Gautier (PNR)
	Mobilités et déplacements ¹	Gaëlle (CEV), Henri (COOP), ECOSITE ?	
Alimentation / Agriculture	Diversification grandes cultures ²	Olivier (EARL), Henri (COOP), Héloïse (CEV)	Philippe Pointereau (Solagro) ?
	Maraîchage ²	Odile et Henri (Coop), Paul, Laurent (ECOSITE), Héloïse (CEV), Julien et Antonin (GAEC)	
	Arbres fruitiers ³	Gaëlle (CEV), Gregory (ECOSITE), Julien et Antonin (GAEC)	Verger conservatoire de St Clair sur Epte ?
	Boulangerie ³	Olivier et Mike (EARL)	
	Apiculture ³	Olivier (EARL), Héloïse (CEV), Farid Chikh et Alain Camizuli (Apiculteurs), Sophie (COOP), Julien et Antonin (GAEC)	Apiculteurs locaux, OPIE, ITSAP
	Évolution de l'alimentation ³	Héloïse (CEV), Paul et Laurent (ECOSITE), Joëlle (EARL), Sophie (COOP), Julien et Antonin (GAEC)	
Éducation / Communication	Eau ³	Héloïse (CEV), Paul (ECOSITE), Odile (COOP), maraîchers, Olivier (EARL) ?	AESN, Syndicat...
	Sur alimentation ³	ECOSITE ? COOP ? Olivier (EARL), Héloïse (CEV)	
	Écoréhabilitation ³	Paul (ECOSITE), Gaëlle (CEV)	
	Paysage ³	Gaëlle	
	Environnement ³	Gaëlle (CEV), Gregory (ECOSITE)	

Légende : 1. Fiche action rédigée ; 2. Action en cours sans fiche action ; 3. Action non initiée

ANNEXE 2

Stratégie du projet de site à 10ans

Une transition vers un système alimentaire et énergétique durable ancré dans son territoire

Objectif principal : la Bergerie, un prototype expérimental pour une autonomie du territoire

Horizon
10 ans
2027

Système alimentaire et énergétique territorial durable
À partir de la Bergerie, ancrée dans son territoire

Pôle de formation et d'échanges pour les acteurs locaux et
pour les réseaux travaillant sur les territoires ruraux

<p>4.1. Participer au développement de nouvelles pratiques agricoles Sans labour, couverts permanents, échanges forêts / agriculture...</p>	<p>4.2. Expérimenter de nouvelles techniques Cogénération, huiles, méthanisation</p>	<p>4.3. Développer l'économie territoriale Appui au développement de filières locales, de monnaies locales, développement de nouvelles formes d'habitat en milieu rural...</p>	<p>4.4 Développement de séminaires thématiques spécialisés Partage d'expériences vécues -Essaimage Soutien de projets externes</p>	<p>4.5 Développement d'une programmation soutenue (formations techniques et animations culturelles) Pôle local d'informations et de formation pour des pratiques alternatives</p>
4. Expérimenter de nouvelles techniques				

Horizon
5 ans
2022

<p>3.1 Vers une agro-écologie forte, en cohérence avec l'alimentation, en mobilisant des pratiques connues Augmentation de la surface dédiée à l'alimentation humaine, diversifier les productions, développement de la production de légumes secs, de légumes...</p>	<p>3.2 Mobiliser des pratiques et techniques maîtrisées Foresterie : favoriser le développement de filières locales (bois énergie, bois d'oeuvre), développer les ressources locales (vent, solaire, géothermie...)</p>	<p>3.3 Réorganiser le territoire local Équilibrer l'usage des surfaces selon les besoins, penser la multifonctionnalité de l'espace</p>	<p>3.4 Développement de séminaires thématiques spécialisés Partage d'expériences vécues et discussions des projets à venir Mise en réseau des acteurs locaux intéressés et des réseaux nationaux</p>	<p>3.5 Développement d'une programmation soutenue (formations techniques et animations culturelles) Pôle local d'informations et de formation pour des pratiques alternatives</p>
3. Produire mieux en appliquant des pratiques connues et échanges d'informations, retours d'expériences				

Horizon
3 ans
2020

<p>2.1. Manger mieux, gaspiller moins → vers l'assiette du scénario Afterres 2050 Réduire les protéines animales au profit de protéines végétales, réduire les produits laitiers, augmenter les légumes secs...</p>	<p>2.2. Sobriété énergétique Raisonnement la consommation d'énergie des acteurs : chauffage, transport (clients et livraisons), fioul, déplacements, isolation...</p>	<p>2.3. Penser le territoire globalement Approche spatiale et paysagère du territoire. Chemins, lieu d'accueil. Aménités environnementales et sociales</p>	<p>2.4 Appui aux dynamiques locales à partir des expériences de la Bergerie Organisation de séminaires spécialisés</p>	<p>2.5 Développement d'animations tous publics Organisation de visites du territoire, de journée cuisine...</p>
2. Consommer mieux, consommer moins et mise en réseau, échanges d'expériences				

Aujourd'hui
2017

<p>1. Mise en place d'un suivi commun Gouvernance commune Mesures des pratiques et des échanges entre acteurs de la Bergerie</p>	<p>1. Prise de contact avec le territoire Rencontres avec les acteurs du territoire intéressés Mesures des pratiques et échanges sur le territoire</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Alimentation

Énergie

Économie / social

Public spécialisé

Grand public

AXE AUTONOMIE ET RÉSILIENCE

AXE ÉDUCATION, TRANSMISSION ET LIEU D'ÉCHANGES